

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/AG/N/SWZ/1
16 octobre 2012

(12-5624)

Comité de l'agriculture

Original: anglais

NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 12 octobre 2012, est distribuée à la demande de la délégation du **Royaume du Swaziland**. La notification concerne les engagements en matière de subventions à l'exportation (**tableau ES:1**) pour les années civiles **1996 à 2011**.

Conformément aux prescriptions en matière de notification adoptées par le Comité de l'agriculture (document G/AG/2) au titre des articles 10 et 18:2 de l'Accord sur l'agriculture, le Royaume du Swaziland notifie que, durant la période de 1996 à 2011, il n'a accordé aucune subvention à l'exportation pour des produits agricoles.
